

9^{ème} Congrès de l'AFSP
Toulouse, 5-7 septembre 2007

Appel à communications

Penser l'articulation entre l'analyse des politiques publiques et la sociologie de l'action collective

Date limite pour proposer une communication : 16 février 2007

On constate un intérêt croissant, partagé par certains travaux de la sociologie de l'action collective et de l'analyse des politiques, pour ce qui se passe « de l'autre côté » des frontières habituellement attribuées à chacune de ces deux sous-disciplines, du côté de l'Etat, et des acteurs publics plus généralement, pour la première, et celui des mobilisations sociales pour la seconde. Chacune d'entre elles a développé des outils permettant de penser les modes de régulation des sociétés contemporaines (sociologie de l'action publique) et les dynamiques de conflits et de blocages résultant de la mobilisation d'acteurs sociaux (sociologie de l'action collective). Or la logique de l'interaction entre ces deux dimensions demande à être explorée davantage. La multiplication des acteurs publics locaux, la différenciation croissante des logiques administratives en fonction des secteurs d'action publique, et l'introduction d'acteurs privés dans les processus de décision sont quelques uns des éléments qui conduisent à plaider pour une révision des outils analytiques utilisés pour rendre compte des relations entre les mobilisations et les acteurs publics.

Certaines pistes ont d'ores et déjà été proposées de part et d'autres. Chloé Vlassopolou propose ainsi de retourner en « amont de l'amont » des processus décisionnels, c'est-à-dire à la définition des problèmes publics (2000). Charlotte Halpern propose, quant à elle, d'utiliser la notion de décision publique pour analyser l'évolution des relations entre *policies et politics* (2006). Du côté de l'analyse des mobilisations, dans son analyse des relations entre l'Etat français et le mouvement environnemental, Graeme Hayes s'intéresse au rôle des acteurs, et distingue les *insiders* des *outsiders* des politiques publiques, pour dépasser les limites de la notion de structure d'opportunités politiques (2001 ; voir aussi Fillieule, 2003). La notion de *contentious politics* va dans la même direction en refusant de définir *a priori* les acteurs publics (et les administrations) comme ceux à qui sont adressés les revendications (McAdam, Tarrow, Tilly, 2001).

Néanmoins, la grande majorité de ces travaux a concerné l'analyse des mobilisations contre de grands projets d'infrastructure. Une première interrogation porte sur la spécificité de ce type de politiques publiques. On peut s'interroger sur le caractère heuristique de l'articulation entre les outils développés par les sociologies de l'action publique et de l'action collective pour penser l'évolution des relations entre ces deux types d'acteurs dans d'autres domaines (logement, politiques sociales, éducation, santé). En ce qui les concerne, les analyses sont restées largement circonscrites à l'une ou l'autre de ces sous-disciplines.

Une seconde source d'interrogation porte sur la dimension temporelle nécessaire pour analyser l'évolution de ces relations et les modalités de passage de la position d'*outsider* d'une politique publique à celui d'*insider*. L'analyse fine et détaillée des processus d'apprentissage individuels et collectifs, et des processus d'institutionnalisation requiert en effet une analyse temporelle de moyenne durée. Celle-ci permet de s'interroger sur les effets

des mobilisations politiques et sociales, et des conflits, sur la décision incriminée (*output*) et sur les modalités d'élaboration de l'action publique (*outcome*). En se concentrant sur le premier type d'effets, la sociologie de l'action collective risque de tomber dans les travers d'une analyse en termes de succès et d'échec des mobilisations : ceci constitue la principale limite de la notion de structure d'opportunités politiques (Giugni, 1999). En privilégiant le second type d'effet, la sociologie de l'action publique se limite à l'analyse des relations entre acteurs publics et intérêts institutionnalisés, et sous-estime le potentiel de changement inhérent aux mobilisations issues de la société civile.

L'objectif de cet atelier est de s'interroger sur : 1) le caractère heuristique du croisement entre les outils d'analyse développés par les sociologies de l'action collective et de l'action publique ; 2) les modalités analytiques de ce croisement : quels sont les outils permettant une articulation forte des apports de l'analyse des politiques publiques et de la sociologie de l'action collective ?

Déroulement de l'atelier :

L'atelier sera introduit par les deux organisatrices (10 mn). Les contributeurs présenteront ensuite brièvement à l'oral les principaux éléments de leur contribution (15 minutes chacun). Celles-ci seront envoyées au préalable aux organisatrices et à un discutant extérieur. Ce dernier initiera la discussion collective. Les propositions de communication (5.000 signes) qui croiseront l'étude empirique originale d'un cas concret et une réflexion théorique et/ou méthodologique seront privilégiées.

Date limite : 16 février 2007

Envoyer à :

Claire Dupuy (Doctorante allocataire Cevipof / Sciences Po – Université de Milan Bicocca) : claire.dupuy@gmail.com

Charlotte Halpern (Post-doctorante Lavoisier – Maison française d'Oxford) : charlotte_hal@yahoo.com